

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

L'abbaye de la Bussière sur Ouche est un haut lieu de spiritualité et de culture - la 6^e abbaye cistercienne fondée en 1130 - qui témoigne de la Bourgogne d'aujourd'hui, région de tolérance, carrefour des religions, lieu de fondation des grands ordres.

La réussite de l'abbaye de la Bussière sur Ouche est d'être aujourd'hui encore - neuf siècles après sa fondation - un lieu d'exception, dédié à la réflexion personnelle et collective, ouvert à tous, de tous âges, familles, personnes ou groupes, croyants ou non, un lieu d'échanges dans le cadre d'une vraie laïcité.

C'est ce qu'avait voulu la Marquise de Ségur quand elle l'a donnée à l'église en 1921 sous la condition que l'abbaye demeure un lieu d'accueil et de partage ouvert à tous.

Pourtant ce lieu donné à l'Eglise est en passe d'être confisqué sans préavis : c'est un choc émotionnel, une violence intolérable pour les milliers de personnes dans toute la France et très nombreuses en Côte d'Or qui l'ont fréquenté, qui y ont vécu une expérience de paix, un moment de détente, de réflexion ou de ressourcement.

Depuis la mi-décembre, date de l'annonce publique du compromis de vente par la presse, les gens ont réagi : ils écrivent, ils parlent. Certains nous ont dit pleurer.

Ils veulent faire quelque chose pour arrêter la vente.

Notre action traduit ce sentiment partagé et que beaucoup ont du mal à formaliser.

Elle est destinée à faire connaître notre profond désaccord, en terme d'attachement, de fidélité, mais aussi en termes d'avenir pour notre région : la destinée de la Bourgogne n'est pas de se décliner en hôtels de luxe et en musées !

C'est pourquoi nous constituons un collectif qui par voie de pétition, refuse la vente, pour sauver l'abbaye dans sa tradition d'ouverture au monde.

Jusqu'où irions-nous ? Proposer la création d'une fondation de La Bussière, fidèle au don fait par la marquise de Ségur en 1921, et une grande souscription pour sauver ce lieu et lui assurer une renaissance durable.

La pétition peut être signée sur internet à l'adresse suivante :

<http://sauverlabussiere.uafip.com/>

ou par écrit en s'adressant à :

Collectif SAUVER LA BUSSIÈRE

2bis rue du Vieux Collège

21000 DIJON